

Aubigné-Racan, le 25 Janvier 2021.

Mr BOUSSARD François
Président de la CC Sud Sarthe

Mr MARTINEAU Eric
Vice-Président Commission Développement Culturel et Soutien aux Associations

Dossier suivi pour le Service Culturel
Stéphane Tesnier
06 84 54 24 33

Dossier suivi pour le Sport
Nicolas Bonnet
06 40 96 51 96

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Le dynamisme de la vie associative représente une des richesses de la vie locale et contribue au développement éducatif, culturel et sportif des habitants du territoire.

Les élus de la Communauté de Communes Sud Sarthe affichent une volonté de développer un partenariat avec les associations Sportives et Culturelles.

Consciente du rôle important qu'elles tiennent dans la vie locale du Territoire Sud Sarthe, la Communauté de Communes soutient les initiatives menées par les associations.

Dans le cadre de ses compétences, elle accorde des subventions aux associations dont les objectifs sont en cohérence avec les orientations du projet communautaire.

Veillez trouver en annexe le dossier de demande de subvention à nous retourner rempli et signé.

Les dossiers de demande de subvention sont disponibles au siège social à Aubigné-Racan, au pôle communautaire du Lude et en téléchargement sur le site internet de la Communauté de Communes www.comcomsudsarthe.fr

Pour toute question relative à l'élaboration de votre dossier, Mrs Tesnier et Bonnet se tiennent à votre entière disposition.

J'attire votre attention sur la date limite de dépôt du dossier complet :

Le Vendredi 12 Mars 2021

Je vous prie d'agréer Mesdames Messieurs les présidents, l'assurance de ma considération distinguée.

Eric MARTINEAU
Vice-Président en charge
Du Développement Culturel et Soutien aux Associations

